

Le budget—M. Horner

économie sera protégée, de manière que les Canadiens soient moins durement atteints que le reste du monde. Deuxièmement, comme le ministre affirme également dans son budget que le monde va connaître une crise de production alimentaire, on se demande ce que le budget va faire pour stimuler au Canada la production agricole. Tels sont, madame l'Orateur, les deux faits saillants que j'ai remarqués au budget, et les deux questions que je vais traiter ce soir.

Quand j'essaie de sonder l'avenir politique du ministre, je me demande ce qu'il cherche à faire avec son budget. Essaye-t-il de protéger le Canada en présentant un budget expansionniste, ou essaye-t-il de ménager son propre avenir politique? Chaque député est là pour présenter son point de vue, et je suis bien certain que le ministre des Finances ne partagera pas le mien. Il se voit dans un an contempler l'évolution de la situation et dire: «Eh bien, j'ai présenté un budget expansionniste et nous sommes en proie à une profonde récession. J'ai fait du mieux que je pouvais, ne critiquez donc pas le ministre des Finances.»

Madame l'Orateur, vous connaissez le genre d'avenir politique auquel sont voués les ministres des Finances du Canada. Je ne voudrais pas dire que l'avenir du ministre va le voir accéder à une place plus élevée dans la vie politique canadienne, bien qu'il se berce peut-être de ce rêve dans l'intimité. Mais c'est la principale raison pour laquelle il a présenté un budget expansionniste.

Permettez-moi de lui donner une brève leçon élémentaire d'économie politique. Si vous allez vers une récession et que le ministre des Finances d'un pays n'y prend pas garde et ne fait rien pour y remédier, il ne fait qu'aggraver cette récession. C'est la voie que le ministre trace actuellement pour le Canada en présentant un budget expansionniste. Il devrait en fait avertir tous les Canadiens de produire plus, d'économiser davantage, et de dépenser moins; mais il n'en fait rien.

Le monde est actuellement aux prises avec une crise énergétique. J'ai examiné le budget pour voir ce qu'il apportait aux Canadiens en ce domaine. Va-t-il les encourager à produire plus d'énergie sous forme d'énergie hydro-électrique, de gaz et de pétrole à meilleur marché? Je ne vois aucune mesure en ce sens dans le budget.

● (2040)

Le budget essaie de se maintenir au rythme accéléré de l'inflation. Le ministre des Finances a admis dans une certaine mesure l'augmentation de revenus du Trésor fédéral entraînée par l'inflation, et a essayé de les redistribuer partiellement aux catégories à faibles revenus. Je ne le conteste pas, et c'est certainement une excellente mesure si le ministre veut bien admettre qu'il est en fait incapable d'enrayer la spirale inflationniste qui sévit au Canada et dans d'autres nations du monde.

Que peut faire le ministre actuellement pour neutraliser les effets de la récession que la plupart des Canadiens et des citoyens du monde estiment probable pour l'an prochain? Le ministre a déclaré dans le budget, et je pourrais citer la page, qu'il s'attend à un taux de croissance économique de 4 p. 100 au Canada.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Après l'application des mesures du budget.

M. Horner: Le ministre apporte une précision à mes propos. Après l'application des mesures du budget, il s'attend à un taux de croissance de 4 p. 100. Il a aussi déclaré qu'il prévoit, une fois le budget appliqué, bien entendu, une augmentation des dépenses du gouvernement de 16 p.

[M. Horner.]

100. Il n'est pas nécessaire d'avoir dépassé une troisième ou une quatrième année d'études, ou exceller en mathématiques, pour comprendre qu'un taux d'augmentation des dépenses du gouvernement de 16 p. 100 et un taux de croissance économique de 4 p. 100 sont des facteurs inflationnistes.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Tout ceci est à peu près du niveau d'une neuvième année d'études.

M. Horner: Pouvons-nous croire, avec le ministre, que le niveau des dépenses du gouvernement ne dépassera pas 16 p. 100? Un coup d'œil aux chiffres antérieurs nous montre que le taux des dépenses a augmenté de 24 p. 100. Qu'est-ce qui peut nous permettre de penser qu'il s'en tiendra ferme à son budget?

Une voix: Il l'a dit.

M. Horner: «Il l'a dit», prétend-on, mais, nous, de ce côté-ci de la Chambre, savons qu'il ne s'entend pas parfaitement avec le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) et que, sur de nombreux sujets, ils ont des points de vue totalement différents. Je suis désolé, mais nous ne pouvons le croire lorsqu'il déclare qu'il va, de concert avec le président du Conseil du Trésor, maintenir stationnaires les dépenses du gouvernement. Il est triste d'avouer, comme je le fais maintenant devant la Chambre, que nous n'avons aucune confiance dans le gouvernement lorsqu'il fait une déclaration de ce genre. Nous savons qu'en un an les dépenses du gouvernement ont augmenté de 24 p. 100. Le ministre des Finances prévoit maintenant une augmentation de 16 p. 100, et une croissance réelle de l'économie de 4 p. 100, tout ceci est en soi de nature inflationniste.

Au Canada, nous pouvons produire de l'énergie et nous pouvons produire des aliments. Ces deux denrées seront très en demande partout dans le monde à l'avenir. J'ai entendu le ministre des Finances affirmer à la Chambre et à la télévision que le gouvernement fédéral ne reçoit que 8 p. 100 des redevances payées à l'égard du pétrole et du gaz au Canada et qu'il ne peut comprendre pourquoi les provinces productrices, c'est-à-dire la Saskatchewan et l'Alberta, lui reprochent de ne pas considérer ces redevances comme déductibles aux fins d'impôt dans ces provinces. Ces redevances sont déductibles depuis le début de la Confédération.

Le ministre est avocat et peut profiter des services de plusieurs conseillers juridiques et rien au monde ne l'empêche de formuler une définition claire et précise des redevances s'il constate que les provinces se trouvent des échappatoires. Rien n'empêche le ministre ou son ministère d'indiquer clairement quelles redevances sont considérées comme déductibles. Si les provinces abusent de leurs droits, le ministre peut dire qu'il ne considère pas comme une redevance les frais que les provinces essaient de déduire.

Le ministre ne l'a pas fait. Il a déclaré que toutes les redevances seraient considérées comme non déductibles aux fins de l'impôt fédéral. Le ministre a, à plusieurs reprises, complètement empêché que les redevances payées aux provinces par les sociétés extractives soient considérées comme déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu.

On a beaucoup parlé de l'avenir douteux des approvisionnements énergétiques et j'aimerais dire quelques mots à ce propos et faire quelques observations au sujet du rapport de l'Office national de l'énergie. Je manquerais certes à mon devoir si je n'indiquais pas ce que les habitants de l'Alberta pensent de la façon dont le ministre les traite. Le ministre les exploite et abuse d'eux.